

Stadium manager - directeur d'exploitation des enceintes sportives (DU)

RNCP37731 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	310, 335
Formacode(s)	12503, 15457, 15448
Code(s) ROME	G1403, G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2024

Certificateur(s)

UNIVERSITE DE LIMOGES · SIRET : 19870669900321

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
C.D.E.S.- PROGESPORT	33283649300020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A partir de 2000, la nouvelle économie du « sport business » et la place centrale du spectacle sportif ancre la gestion et l'exploitation des enceintes sportives au cœur des enjeux de développement du secteur. La question des stades et arénas devient alors une problématique incontournable pour les fédérations sportives nationales, les ligues et les clubs sportifs professionnels, mais aussi pour les collectivités territoriales, souvent propriétaires des équipements sportifs en France. Ces différentes parties prenantes font alors le constat d'un manque flagrant de compétences en matière de programmation, gestion et direction d'exploitation des enceintes sportives qui doivent répondre à de nouveaux enjeux stratégiques et économiques et devenir de véritables centres de profit. Tous les acteurs concernés se réunissent et collaborent pour la mise en œuvre d'une formation dédiée à ces métiers. Le Diplôme universitaire de Stadium Manager – Directeur d'exploitation des enceintes sportives est ainsi créé en 2007 par le CDES en s'appuyant sur des partenariats avec des fédérations sportives nationales, ligues professionnelles (Football, Rugby...) et l'ESSMA.

Les fonctions de Stadium Manager s'inscrivent au cœur de la direction et de l'exploitation des enceintes sportives. Selon le niveau de structuration de l'organisation sportive et le mode d'exploitation de l'enceinte sportive ou Aréna, il effectue des missions stratégiques, managériales et/ou opérationnelles. Il assure très majoritairement ses différentes fonctions au sein des organisations sportives directement liées au sport professionnel et/ou de haut-niveau (clubs sportifs professionnels, fédérations nationales et ligues nationales professionnelles). Il peut également exercer son métier au sein :

- de services publics territoriaux en charge des équipements sportifs en relation avec les structures sportives utilisatrices (dans le cas d'enceintes sportives dont la collectivité territoriale est propriétaire)
- de sociétés de droit privé dont l'objet est l'exploitation des enceintes sportives (notamment dans le cadre de

Partenariat Public-Privé). Il exerce sous l'autorité des instances dirigeantes ou de la direction générale de la structure employeur (propriétaire, exploitante et/ou utilisatrice) et peut être responsable d'un service dédié à l'exploitation d'une enceinte sportive ou aréna.

Il dirige, dans ce cas, les staffs administratifs affectés directement à ce service. Ses fonctions peuvent le positionner :

- soit sur des missions stratégiques et managériales dédiées au développement et à l'optimisation de l'exploitation de l'enceinte sportive pour le compte de sa structure employeur. Responsable d'un service spécialisé, il coordonne les différentes activités et ressources humaines afférentes à la gestion juridique, administrative, financière, sécuritaire, technique et commerciale de l'enceinte sportive,
- soit sur des missions opérationnelles et transversales, sous l'autorité de la direction générale et en lien direct avec le ou les responsables en charge de l'offre commerciale et événementielle d'une part, de la gestion juridique et administrative d'autre part.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la certification :

- 1/ optimise économiquement l'exploitation de l'enceinte sportive ou aréna en lien avec les différents acteurs privés et publics (propriétaire, exploitant, structures sportives utilisatrices, producteurs de spectacle sportif et de divertissement)
- 2/ conçoit et conduit le développement de l'offre de service liée au spectacle sportif produit par sa structure sportive, utilisatrice (exploitante ou non) de l'enceinte sportive ou aréna
- 3/ assure la gestion juridique, administrative et financière liées à l'exploitation de l'enceinte sportive ou aréna et à l'organisation du spectacle sportif
- 4/ organise et contrôle la gestion sécuritaire, technique et logistique liées à l'exploitation de l'enceinte sportive ou aréna et à l'organisation du spectacle sportif

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1/ Optimiser l'exploitation de l'enceinte sportive

- Connaître (niveau expert) le rôle des parties prenantes dans la construction et l'exploitation d'une enceinte sportive ou aréna
- Connaître (niveau expert) les différents modèles de conception et d'exploitation des enceintes sportives ou arénas
- Maîtriser les enjeux stratégiques, politiques, économiques et commerciaux des différents modèles d'exploitation des enceintes sportives ou arénas
- Assurer une veille des tendances du marché du spectacle sportif et de divertissement (national et international)
- Assurer une veille sur le marché de la médiatisation du spectacle sportif et de divertissement
- Déterminer l'ensemble des process de programmation, d'organisation et de tenue des événements sportifs et de divertissement

2/ Développer l'offre de service liée au spectacle sportif de la structure utilisatrice

- Analyser des résultats commerciaux et l'offre de service de l'organisation sportive (Matchday, service Grand public, B to B...)
- Maîtriser la méthodologie de la démarche Marketing : Marketing stratégique et mix-marketing
- Maîtriser les techniques de vente pour les services Grand Public et B to B
- Conceptualiser des événements sportifs et/ou de divertissement
- Maîtriser la programmation des différentes phase d'un événement sportif et/ou de divertissement

3/ Assurer la gestion juridique, administrative et financière liées à l'exploitation de l'enceinte sportive ou aréna

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif au modèle de construction et d'exploitation de l'enceinte sportive ou aréna
- Gérer les contrats commerciaux et d'assurance
- Maîtriser l'analyse et le suivi budgétaire
- Capacité à assurer une bonne communication orale et écrite

4/ Organiser et contrôler la gestion sécuritaire, technique et logistique liée à l'exploitation de l'enceinte sportive ou aréna

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire spécifique à l'accueil et à la sécurité des différents publics de l'enceinte sportive ou aréna
- Maîtriser les procédures d'accueil et de prévention des risques liés à la sécurité des différents publics
- Coordonner les opérations de maintenance et d'entretien imputables aux différentes parties prenantes
- Gérer les tableaux de bord et la planification de l'utilisation de l'enceinte sportive ou aréna
- Maîtriser les systèmes informatiques dédiés à la gestion des événements sportifs et de divertissement

- Maîtriser le déroulement opérationnel de l'évènement

Blocs de compétences

RNCP37731BC01 — OPTIMISER L'EXPLOITATION DE L'ENCEINTE SPORTIVE ou ARENAS

LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître (niveau expert) le rôle des parties prenantes dans la construction et l'exploitation d'une enceinte sportive ou aréna
- Connaître (niveau expert) les différents modèles de conception et d'exploitation des enceintes sportives et aréna (Propriété publique ou privée, Partenariat public-privé)
- Maîtriser les enjeux stratégiques, politiques, économiques et commerciaux des différents modèles d'exploitation des enceintes sportives
- Assurer une veille sur les tendances et la demande du marché de l'évènementiel sportif national et international et de divertissement
- Assurer une veille du marché de la médiatisation du spectacle sportif et de divertissement
- Maîtriser les outils et méthodes de détermination et d'atteintes des objectifs stratégiques
- Déterminer l'ensemble des processus de programmation, d'organisation et de tenue des événements sportifs et de divertissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'un dossier thématique d'une vingtaine de pages sur une problématique au choix du stagiaire préalablement validée par le responsable de formation, relative à "la rentabilisation/optimisation de l'enceinte sportive ou aréna".

L'examen écrit de 3h peut porter sur une question relative relative à "la rentabilisation/optimisation de l'enceinte sportive" ou aréna. Dans le cas contraire, l'examen porte sur une question centrale relative au développement de l'offre de spectacle sportif et de divertissement du point de vue d'une organisation sportive (bloc de compétences n°2).

RNCP37731BC02 — DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICE LIEE AU SPECTACLE SPORTIF DE LA STRUCTURE SPORTIVE UTILISATRICE (Exploitante ou non)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser des résultats commerciaux et l'offre de service de l'organisation sportive (services grand public B to B)
- Assurer une veille sur les tendances du marché (offre et demande) de l'évènementiel sportif national et international et de divertissement
- Maîtriser la méthodologie de la démarche marketing : marketing stratégique et mix-marketing
- Maîtriser les techniques de vente pour les services grand public et B to B
- Conceptualiser des événements sportifs et de divertissement
- Maîtriser la programmation des différentes phases d'un événement sportif et de divertissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'un dossier thématique d'une vingtaine de pages sur une problématique au choix du stagiaire préalablement validée par le responsable de formation, relative au « Développement de l'offre de spectacle sportif et de divertissement du point de vue d'une organisation sportive ».

L'examen écrit de 3h peut porter sur une question relative au développement de l'offre de spectacle sportif et de divertissement du point de vue d'une organisation sportive. Dans le cas contraire, l'examen porte sur une question centrale relative à l'optimisation de l'exploitation de l'enceinte sportive ou aréna (bloc de compétences n°1).

RNCP37731BC03 — ASSURER LA GESTION JURIDIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENCEINTE SPORTIVE OU ARENAS

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser les dispositions légales et réglementaires relatives au modèle de construction et d'exploitation de l'enceinte sportive
- Gérer les contrats commerciaux et d'assurance (droit des affaires, droit commercial, droit de la responsabilité)
- Mener les études de marché fournisseurs
- Gérer les procédures d'achat
- Maîtriser l'analyse et le suivi budgétaire

- Capacité à assurer une bonne communication orale (écoute, clarté de l'expression) et écrite

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travail de "cas pratique" ou "mise en situation" créé par le responsable de formation portant sur une situation fictive d'un stade en construction.

Le stagiaire doit analyser la situation présentée et répondre par écrit à différentes questions de mise en situation portant notamment sur des problématiques juridiques, administratives et financières. Cette modalité d'examen est intégrée en cours de session de formation.

RNCP37731BC04 — ORGANISER ET CONTROLER LA GESTION SECURITAIRE, TECHNIQUE ET LOGISTIQUE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENCEINTE SPORTIVE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire spécifique (fédérations nationales, internationales et ligues nationales professionnelles) à l'accueil et la sécurité des différents publics de l'enceinte sportive ou aréna (spectateurs, usagers, pratiquants, officiels.)
- Maîtriser les procédures d'accueil et prévention des risques liés à la sécurité des différents publics
- Coordonner les opérations de maintenance et d'entretien imputables aux différentes parties prenantes
- Gérer les tableaux de bord et la planification de l'utilisation de l'enceinte sportive ou aréna
- Maîtriser les systèmes informatiques dédiés à la gestion des évènementiels sportifs et de divertissement
- Maîtriser le déroulement opérationnel de l'évènement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travail de "mise en situation" créé par le responsable de formation portant sur l'organisation d'un évènement sportif/culturel fictif dans un stade.

Le stagiaire doit analyser la situation présentée et répondre par écrit à différentes questions de mise en situation portant notamment sur les éléments essentiels relatifs à l'organisation de l'évènement, à la gestion d'un risque de sécurité et aux conséquences de la concrétisation de ce risque. Cette modalité d'examen est intégrée en cours de session de formation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Organisations sportives directement liées au sport professionnel et/ou à la production du spectacle sportif : sociétés commerciales sportives (clubs sportifs professionnels), fédérations nationales sportives et ligues nationales professionnelles, les cabinets-conseils spécialisés en création et gestion d'évènementiels sportifs.

Exploitants privés d'enceintes sportives : toute entreprise dont les activités sont directement concernées par l'exploitation privée des enceintes sportives (sport et divertissement)

Collectivités territoriales : toutes collectivités territoriales propriétaires d'équipements sportifs et chargées de leur gestion et contrôle d'exploitation en lien avec les structures sportives utilisatrices

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Stadium Manager, Arena Manager, Directeur(trice) d'exploitation d'enceintes sportives (club professionnel, fédérations sportives, ligues nationales), Directeur(trice) Organisation et Sécurité, Directeur(trice) de Stade, Directeur(trice) Général(e), Directeur(trice) administratif(ve) et financier(re), Responsable des équipements sportifs (Fonction publique territoriale), Directeur d'équipement, Responsable Développement (Sociétés commerciales)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Modérée (3/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.

Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 003 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 169
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	53 %
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Président du Jury : Maître de conférence Faculté de Droit et des Sciences Économiques (CDES-OMIJ), Université de Limoges)

Economiste, salarié du CDES-Progesport, membre interne à l'autorité délivrant la certification et coresponsable du DU stadium Manager

Juriste, salarié du CDES-Progesport, membre interne à l'autorité délivrant la certification et coresponsable au sein du DU Stadium Manager

Directeur de l'Union des Clubs Professionnels de Basket, membre externe à l'autorité délivrant la certification

Directeur de l'Union des clubs professionnels de Rugby, membre externe à l'autorité délivrant la certification

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	1 an
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2024
Date de dernière délivrance possible	19/07/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	17	0	100 %	87 %
2018	10	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP32068

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39227

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP32068

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://cdes.fr/diplomes-et-formations/stadium-manager/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37731/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2023 – 09/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	15 014 €
Coût moyen par dossier	5 005 €
Durée moyenne	92 h
Période	10/2023 – 11/2023
France compétences	75 %
Reste à charge titulaire	25 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.